



# Marboué 2020

Bulletin Municipal - 2020 - n°37



**2000 + 20 ANS APRÈS...**  
*La nature sublime l'Art de l'homme*



## SITUATION - ORIGINE

Le hameau de Saint-Lubin-d'Isigny occupait un emplacement indiqué par un fort coude de la petite route de Marboué à Logron.



## DESCRIPTION - HISTORIQUE

La commune de Saint-Lubin-d'Isigny était très étendue puisqu'elle comprenait les hameaux de Chantemesle, Les Chenardières, Champbuisson, Boisensou, Lessard, Villard, Les Brières, La Barrière, Rougenou, La Chaussée, Villars, Poussineux, qui furent rattachés à la commune de Logron et ceux du Plessis, Villarmoy, La Bertinière, La Rousselière, La Touche, rattachés à la commune de Marboué.

Le hameau proprement dit ne se composait que de quelques habitations couvertes en chaume, les bâtiments agricoles, l'église, une belle fosse et le vieux puit.

Des traces de substructions gallo-romaines existaient à Saint-Lubin-d'Isigny.

L'histoire de la paroisse se confond d'ailleurs avec celle de la cure qui gérait l'exploitation agricole dépendant de l'abbaye de la Madeleine.

## LE PRIEURÉ-CURE

A l'origine, les prieurés-cures étaient simplement de grandes exploitations rurales, établies sur des terres trop éloignées du monastère principal pour qu'on pût en diriger la culture. L'Abbaye y envoyait au moins trois moines dont l'un avait la direction de l'établissement et était le premier entre les autres, prior ou prieur. On y construisait une maison d'habitation pour les moines, une chapelle où l'on célébrait les offices pour les serfs du domaine et de vastes granges pour serrer les récoltes. Le prieuré-cure de Saint-Lubin répondait à cette description. La chapelle du prieuré devint église paroissiale.

Elle était construite en grison et comprenait nef simple avec abside semi-circulaire. Le clocher en a disparu sans doute depuis longtemps car le cadastre dressé en 1810 porte à cet égard l'annotation suivante : « N'y ayant plus de clocher dans la commune, nous avons fait passer la méridienne et la perpendiculaire par celui de la chapelle de Chantemesle ».

De la paroisse de Saint-Lubin dépendait une petite chapelle dite chapelle de Saint-Eutrope au Boisensou (hameau de Logron actuellement). Le 6 juin 1782, à la suite d'une visite du vicaire général du diocèse de Chartres, interdiction fut faite au sieur Delachaume, prieur-curé de Saint-Lubin d'Isigny, de célébrer le saint sacrifice de la messe en cette chapelle en raison de son mauvais état. Ledit sieur curé fut autorisé à faire transporter la pierre sacrée de l'autel et à la faire poser en une chapelle latérale de son église paroissiale. La statue de Saint Eutrope, objet d'un pèlerinage fréquenté, fut également transportée en l'église de Saint-Lubin d'Isigny et de là en celle de Gohory. Jacques Costé, bailli du Dunois et « licencié es loix », épousa en 1543, Madeleine Drouin, à Saint-Lubin d'Isigny.

## SA DISPARITION

Du temps de l'abbé Bordas, vers 1762, le hameau de Saint-Lubin ne comprenait déjà plus que l'église isolée, la maison du prieur-curé et celle du bedeau.

Après la révolution, Saint-Lubin resta le chef-lieu d'une commune qui fut supprimée par ordonnance royale du 6 mars 1828 et partagée entre les communes de Logron et Marboué.

Saint-Lubin devint ensuite une modeste exploitation rurale. Dans le cours de l'année 1868, le peu qui restait des ruines de Saint-Lubin fut complètement détruit, et la charrue se promène aujourd'hui sur l'emplacement de l'ancien prieuré.

Le Pouillé du diocèse de Chartres (1738) donnait à la cure de Saint-Lubin un revenu de 900 livres pour 280 communicants (ou pratiquants). La paroisse était aussi importante que celle de Marboué. Les châteaux de Chantemesle, Le Plessis, Pruneville y étaient rattachés.

En août 1838, le domaine de Saint-Lubin d'Isigny, appartenant à M. Dupeyron de Saint-Hilaire et mis en vente, à l'amiable, par Me Lucas, notaire à Châteaudun, était ainsi désigné :

« Ce domaine, situé commune de Marboué, à une lieue de Châteaudun et un quart de lieue de la grande route de Paris à Bayonne, est très agréable par sa position, entouré de vastes jardins de la contenance d'un hectare, trente huit ares, soixante-dix centiares, et se compose d'une habitation de Maître très bien distribuée, autres bâtiments formant autrefois ceux d'une ferme appelée La Manuellerie, et de vingt-neuf hectares, 87 ares, 9 centiares ou environ 60 arpents de terre labourable autour de ladite habitation. »

Extrait du livre d'Henri LIZIER

« Cité historique, Site touristique »



## Une page se tourne !

Voici 37 ans que vous m'avez élu pour la première fois Conseiller Municipal et depuis 25 ans vous avez accepté de me confier l'importante responsabilité de présider à la destinée de notre chère commune.

J'ai eu beaucoup de plaisir à assumer ces fonctions avec les équipes qui m'ont accompagné depuis 1995. Ensemble nous sommes toujours attachés à moderniser notre commune et développer, selon vos attentes, de nouveaux services. Je suis fier du travail, collectivement accompli, il a notablement changé la physionomie de notre Marboué.

Aujourd'hui, il est temps pour moi de passer la main à une nouvelle équipe qui saura donner un nouveau souffle à notre commune et relever les défis qui s'annoncent.

Personnellement, si toutes ces années m'ont permis de m'accomplir à votre service, elles l'ont aussi été, avec les autres mandats que j'ai pu exercer, bien souvent au détriment de ma vie personnelle et familiale. Je souhaite donc maintenant profiter pleinement de ma retraite, comme beaucoup d'entre vous de ma génération, et ainsi que de ma famille et de nos amis. Il nous reste avec mon épouse quelques années, je l'espère, pour satisfaire aussi nos goûts de la découverte et des voyages sans être tourmentés ou retenus par la gestion municipale. Je resterai toutefois attaché à notre commune et disponible pour donner un coup de main à tels manifestation ou évènement ponctuels en fonction de mes disponibilités.

Je remercie particulièrement celles et ceux, et ce sont les plus nombreux qui ont toujours eu un regard bienveillant sur nos réalisations et nous ont bien souvent encouragés dans nos actions. Notre plaisir était leur satisfaction.

J'ai une pensée particulière pour les quelques grincheux qui n'ont eu de cesse de toujours critiquer sans jamais, pour autant, vouloir s'impliquer au bien vivre de notre commune. Même si c'est usant et fatiguant, je les pense bien malheureux au plus profond de leur être et leur assure mon cordial soutien.

Je regretterai surtout que les évolutions législatives remettent bien souvent en cause nos libertés locales et nos moyens et ont pour effet de supprimer la nécessaire proximité des services publics. C'est de plus en plus difficile d'assumer une bonne gestion dans ces conditions.

Aussi je souhaite à l'équipe que vous choisirez d'élire de toujours être attentif à conserver une nécessaire autonomie et de rester maître au maximum de leurs décisions et de notre avenir. Même si des évolutions sont nécessaires, nos élus locaux doivent toujours en être les premiers décisionnaires. Je suis convaincu que l'équipe qui me succédera saura relever ces défis et poursuivra la nécessaire modernisation de notre commune.

Ces nouveaux élus seront accompagnés par des agents communaux efficaces et attachés au service rendu. Qu'ils en soient ici remerciés.

Ils auront la chance de disposer d'un tissu associatif et de commerçants et entrepreneurs dynamiques. Merci à eux pour leur investissement personnel.

Avant de vous laisser découvrir dans les pages ci-après les actualités de notre commune, nous souhaitons, avec l'équipe municipale, que cette nouvelle année vous offre de l'audace et du succès dans vos projets, vous apporte affection et bonheur et surtout protège votre santé.

Serge FAUVE  
Maire de Marboué

## Sommaire

- Page 2 : Histoire
- Page 3 : Edito
- Page 4-11 : Vie Communale
- Page 12-15: Enfance et Jeunesse
- Page 16 : Vie Économique
- Page 17 : Travaux
- Page 18-22: Associations
- Page 23 : Environnements
- Page 24 : Vie Pratique

## Ouverture de la mairie au public

- Lundi, mardi et jeudi : de 13H30 à 17H30
- Mercredi : de 9H00 à 13H00
- Vendredi : de 9H00 à 12H00 et de 13H15 à 17H30

Vous pouvez contacter la mairie :  
02 37 45 10 04

[mairie-de-marboue@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-marboue@wanadoo.fr)

[Site : marboue.fr](http://Site : marboue.fr)

# Marboué Commune Innovante

## Bulletin municipal n° 37

Janvier 2020

Directeur de la Publication : Serge FAUVE

Rédacteurs : Serge FAUVE, Dominique GUERTON, Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC, Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP, François BATANCOURT, Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA.

Création, exécution et impression :



0 612 612 353

Dépôt légal : janvier 2020

ISSN 2493-6758

### La Génération de l'An 2000 a laissé son empreinte

#### A L'ESPACE LOISIRS DES FONTAINES

C'était aussi...

la création de la Porte Empreintes appelée communément « les portes de l'an 2000 », symbole du passage de notre commune à l'an 2000 constituée de 3 piliers pour représenter les 3 millénaires.

Les habitants, dont les enfants, ont été ravis de laisser leur empreinte. Les portes de l'an 2000 ont été réalisées grâce à la participation soutenue de l'association « la Combe ». Les membres de l'association ainsi que Mrs Evrard et Pichon qui ont monté la structure, et de nombreux Marbouésiens ont été remerciés, lors de l'inauguration qui s'est déroulée le 14 juillet 2000, pour leur contribution à cette belle réalisation.

#### BOIS DES NAISSANCES

C'était aussi l'inauguration des bois des naissances avec 13 arbres plantés sur l'Espace Loisirs des Fontaines (situé à proximité de la RN10), un pour chaque enfant né en 2000.

Que sont devenus ces enfants ?



## c'était il y a 20 ans! »

### La Société

### **Le Drein-Courgeon** S'installait dans la Zone Artisanale

Professionnels de la maison à ossature bois depuis trente deux ans, l'entreprise Le Drein-Courgeon a toujours conservé un temps d'avance.

Installée au 6 Rue Lucien Seigneuret à Marboué depuis 20 ans, la société familiale est experte dans la réalisation de travaux de qualité supérieure. Elle est reconnue comme le spécialiste régional de la Construction en Ossature Bois.

Retour en photo de l'installation de la maison témoin qui sert de bureau...



### **18 décembre 2000** premiers coups de pioche pour une nouvelle mairie

Depuis sa construction en 1883, la mairie n'avait connu que quelques aménagements intérieurs. Devenue exigüe, elle ne permettait plus de répondre aux nouvelles exigences de travail et d'accueil et, se doter d'une nouvelle mairie pour le XXI<sup>e</sup> siècle, était un souhait cher au Conseil Municipal. Les premiers coups de pioche sont donnés en décembre 2000. Pendant les travaux, le secrétariat s'est installé au 12 de la même rue, au rez-de-chaussée de la future bibliothèque (maison récemment acquise par la Municipalité). Nos amis les lecteurs étaient accueillis provisoirement à l'étage de ce bâtiment.

Et pour ceux qui avaient décidé de convoler en justes noces, c'est à la salle des fêtes que Monsieur le Maire a recueilli leur consentement.

La nouvelle mairie verra le jour à l'automne 2001.



## Nos joies, nos peines

Conformément au RGPD,  
nous avons obtenu l'accord de publication.

### 11 Naissances dont

GIRARD Noah ..... 25 mars

SIMON Esther ..... 18 mai

### Mariages

BARBIER Hugues et POHU Angélique  
30 mars

CORNEAU Mehdi et CHAMBERT Anaïs  
10 août

BROSSILLON Cyrille et FOURMONT  
Laura  
14 septembre

CHABANNES Frédéric et FLEURY Sonia  
14 septembre

POUCHIN Dominique et LAMBERT Soizic  
14 septembre

### 10 Décès dont

HUET Fernand ..... 3 janvier

LAURIAU Jacky ..... 7 mars

LOUVANCOUR Roger ..... 30 août

BOIS André ..... 1<sup>er</sup> septembre

RICOIS Daniel ..... 18 septembre

COUSIN René ..... 29 septembre

CHABANE Rabah ..... 29 novembre



## La compétence de l'éclairage public est transférée à énergie Eure-et-Loir

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté de Communes du Grand Châteaudun a transféré à notre commune la compétence sur l'éclairage public qu'elle avait hérité de l'ancienne Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises. Devant la difficulté à gérer cette compétence, la commune a décidé de confier la gestion de l'éclairage public à Energie Eure-et-Loir.

Energie Eure-et-Loir a d'abord réalisé une cartographie avec un recensement et un diagnostic des installations d'éclairage public de la commune.

Depuis septembre, la commune peut maintenant transmettre les différents dysfonctionnements en situant l'éclairage incriminé sur la cartographie directement en ligne sur internet.

Dans le cadre du transfert au 01/01/2019, la commune a demandé que les travaux prévus en 2018 et non réalisés soient remboursés par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun et que les montants soient intégrés dans le bilan financier 2017-2018.



## La bibliothèque

La bibliothèque est gratuite et  
ouverte à tous.

Pascale, Martine et Joseph  
vous accueillent

- les mercredis de 15h00 à 17h00
- les vendredis de 15h30 à 17h30

Au mois de juillet, elle sera ouverte  
uniquement les vendredis de 15h30  
à 17h30 et fermée au mois d'août.

Pour tout renseignement, les bénévoles  
sont à votre écoute, aux heures  
d'ouverture de la bibliothèque :

02 37 44 92 72

[bibliotheque-de-marboue222@orange.fr](mailto:bibliotheque-de-marboue222@orange.fr)

## La plaque commémorative

75 ans que le résistant Charles  
SANDRÉ a donné sa vie pour que la  
France retrouve sa liberté.

L'association des Anciens  
Combattants et les maires des  
communes de Cormainville, Varize,  
Châteaudun, Champigny en Beauce,  
Courtalain et Marboué ont organisé  
le samedi 17 août 2019 une double  
cérémonie d'hommage aux cinq  
résistants qui, il y a 75 ans, donnaient  
leur vie pour que triomphe la Liberté.

Leurs corps avaient été retrouvés  
enterrés à Cormainville, trois jours  
après leur arrestation par les nazis  
au pont de Varize et leur massacre  
sous les arbres, derrière le cimetière.  
Malheureusement, c'est ce jour que  
le corps torturé et sans vie de Charles  
Sandré, jeune Marbouésien, a été  
découvert.

Une plaque commémorative (financée  
par nos communes) a été dévoilée à  
Varize par Anny Pietri, sous-préfète et  
Philippe Gaucheron, maire.

### **NOUVEAU** Paiement en ligne des services

La plupart des collectivités locales et leurs établissements publics vont être tenus de proposer à leurs usagers une solution de paiement en ligne, selon un dispositif inscrit dans la loi de finances rectificative du 28 décembre 2017.

Le respect de l'obligation de mise à disposition d'un service de paiement en ligne couvre les budgets principaux et annexes mais également les régies, afin que l'ensemble des paiements (cantine, garderie...) effectués par les usagers soit couvert début 2020.

La Direction générale des Finances Publiques a développé une solution appelée PAYFiP, qui permet à l'utilisateur de régler ses factures à n'importe quel moment (soir, week-end et jours fériés compris), de n'importe où (France ou étranger), soit par carte bancaire, soit par prélèvement unique.

Ce service sera disponible sur le site de la commune, [marboue.fr](http://marboue.fr), début 2020.

### Participons ensemble à la grande Lessive

**Artistes, participez à « la grande lessive »** : une manifestation éphémère au cours de laquelle des œuvres d'artistes amateurs sont étendues sur un fil à linge. Vous pouvez dès à présent noter le prochain rendez-vous : le 26 mars 2020 de 7h30 à 17h30 du côté du plateau sportif à Marboué. Le thème choisi est « Un monde en kit ». Pensez à apporter vos pinces à linge avec vous pour exposer vos œuvres (en format A4) que vous aurez signées au dos.

Le 28 mars 2019, le thème retenu était « De la couleur ». Un grand moment de partage entre les petits et grands Marbouésiens.

<https://www.lagrandelessive.net>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie au 02 37 45 10 04



### Extension du lotissement « la remise Saint-Martin »

#### Terrains disponibles en 2020

Tranche	Lot	Surface	Prix TTC
1	1	500 m <sup>2</sup>	34 500 €
1	2	500 m <sup>2</sup>	34 500 €
1	3	500 m <sup>2</sup>	34 500 €
1	4	500 m <sup>2</sup>	34 500 €
1	5	500 m <sup>2</sup>	34 500 €
2	1	501 m <sup>2</sup>	34 600 €
2	2	505 m <sup>2</sup>	34 900 €
2	3	550 m <sup>2</sup>	37 900 €
2	4	588 m <sup>2</sup>	39 900 €

Informations et réservation  
sur [www.saedel.fr](http://www.saedel.fr)  
ou par tél : 02.37.33.31.80



Marboué - 2020



### Robert FRÉON

Robert FRÉON est entré au Conseil Municipal le 26 mars 1971, M. REILLE

était Maire à cette époque et Robert était le plus jeune conseiller. Il a été ensuite le 2<sup>ème</sup> adjoint au Conseil Municipal présidé par M. SEIGNEURET de mars 1977 à mars 1995. Puis disposant d'une solide connaissance et expérience communale, il resta au Conseil Municipal jusqu'en 2014. En 2008, il obtiendra une médaille d'honneur régionale, départementale et communale de VERMEIL pour ces 36 années de bons et loyaux services. Il a eu l'honneur d'être Officier du Mérite Agricole pour ses qualités de chef d'entreprise sur la commune et son investissement dans sa filière professionnelle.

Ceux qui le connaissaient bien diront que Robert était clairvoyant, pédagogue toujours avec une dose d'humour, qu'il occupait une grande place au sein du conseil et savait toujours trouver les mots justes.

### Roger LOUVANCOUR



Roger s'est investi au Conseil Municipal de 1995 à 2001 et est ensuite resté longtemps membre du CCAS et de la commission électorale.

Avec son frère Daniel, Roger s'est toujours investi sans compter auprès des associations de la commune. Aussi nous avons souhaité transmettre leur image, leur dévouement, leur exemple auprès des enfants et de tous ceux qui fréquentent la salle de restauration scolaire, baptisée en 2016, « salle des Frères Louvancour ».

Le conseil Municipal, le personnel s'unissent pour présenter leurs condoléances à toutes leurs familles.

## « des marbouésiens à l'honneur »

### Charlène Marquer notre coiffeuse lauréate du concours Fémin'Initiatives

La remise des prix de la dix-septième édition du concours Fémin'Initiatives a eu lieu le lundi 24 juin 2019 à la préfecture de Chartres.

Cinq entrepreneuses d'Eure-et-Loir dont Charlène MARQUER ont été récompensées pour leur talent dans la gestion, la création ou la reprise d'entreprise, afin de mettre en valeur leurs compétences et de transmettre leurs ambitions à de futures cheffes d'entreprise. Promouvoir la création et la reprise d'entreprise par les femmes, tel est le but du concours Fémin'Initiatives, initié

par la préfecture d'Eure-et-Loir et organisé en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir. Suite au départ en retraite de la propriétaire du salon de coiffure, Claudine DUBOIS, il y a deux ans, Charlène MARQUER a réalisé son rêve d'ouvrir son propre salon de coiffure avec sa petite touche personnelle, « **Hope Coiff' Charlène** ». Elle a réussi à élever son chiffre d'affaires et a réalisé une embauche.

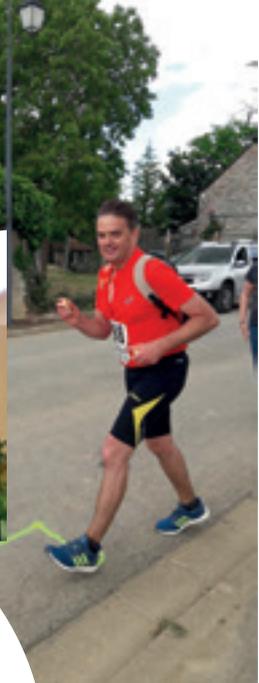
**Bravo à elle, ce prix est une juste reconnaissance pour cette femme d'initiatives.**

#### CHARLÈNE ET MÉLANIE ENTRENT DANS L'AIR DU TEMPS

Depuis le mois de septembre, Charlène et Mélanie ne jettent plus vos cheveux. Grâce à l'association « **Coiffeurs Justes** » vos cheveux seront recyclés.

Ils serviront à plusieurs choses comme : absorber les hydrocarbures dans les océans, filtrations des eaux, fertilisants, isolants, renforçateurs de béton, créateur d'emplois

**C'est une belle démarche pour notre planète !!!**



### Record battu à la Godillose par un Marbouésien

Record battu par **Frédéric FOUCAULT** à la Godillose qui s'est déroulée au mois de juin à Bonneval. Frédéric FOUCAULT a terminé le circuit de 125 km en 15 heures et 24 minutes et a battu d'une heure le précédent record établi en 2018.

**Le Conseil Municipal le félicite pour cet exploit.**



### Médaille d'or Sapeurs pompiers

Le 14 juillet 2000, Michel D'HUIT a été honoré pour ses 30 années de dévouement et de courage au service du Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers de Marboué.

Le samedi 30 novembre 2019, lors de la fête de la Sainte Barbe, le lieutenant Michel D'HUIT a reçu la médaille de chef de centre niveau or des mains de Jean-François GOUY, le patron des pompiers euréliens.

Michel D'HUIT a dirigé le centre de première intervention de Marboué pendant quinze années. Il avait intégré le corps des pompiers en 1970 et l'avait quitté en 2000 pour des raisons de santé.

**Cette médaille honorifique est la récompense d'une longue carrière au sein des sapeurs pompiers.**

9 médailles ont été remises lors de la cérémonie organisée à la caserne René-Butty. Les élus et les représentants de l'État présents ont remercié et soutenu ces hommes pour leur courage, leur dévouement, leur professionnalisme et leur sacrifice. Le Marbouésien, Adjudant au centre de secours de Châteaudun, Stéphane HÉE, a reçu la médaille d'or pour ses 30 ans passées avec les combattants du feu.

**Le Conseil Municipal félicite les médaillés.**

# Vie communale

## « Le personnel communal »

### Médaille du travail pour **Isabelle Amar** et **Angélique Barbier**

Au cours de la cérémonie des vœux, qui s'est déroulée le vendredi 18 janvier 2019, Serge FAUVE, Maire, entouré du Conseil Municipal, de leurs collègues de travail et de leurs proches, a eu le grand plaisir de remettre la médaille du travail à **Angélique BARBIER**, directrice du centre de loisirs de Marboué, et **Isabelle AMAR**, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) dans notre école. Cet honneur est amplement mérité pour tous leurs bons et loyaux services au bénéfice de la collectivité.

Cette médaille d'argent est le symbole de 20 ans de travail à la commune. Connues toutes deux pour leur professionnalisme, leur patience, leur sérénité et leur gentillesse, les petits et grands Marbouésiens les adorent.

**Le Conseil municipal les félicite pour cette distinction qui leur a été attribuée et leur souhaite une bonne route.**



### Une belle année pour **Angélique**

qui a reçu la médaille d'argent du travail et qui s'est mariée en notre mairie avec son conjoint Hugues BARBIER le 30 mars 2019.

### **Peggy** vous accueille

**Camille PHEULPIN** a assuré avec compétence votre accueil à la mairie et vous a conseillé dans toutes vos démarches administratives pendant 3 ans. Elle a trouvé aujourd'hui une opportunité de se rapprocher de son domicile. Nous lui souhaitons une grande réussite dans sa nouvelle activité.

C'est maintenant **Peggy VIDAL**, présente depuis le mois de juillet, qui vous accueille.

**Nous lui souhaitons  
la bienvenue dans  
notre commune.**



Isabelle AMAR

Elles ont reçu la médaille pour 20 ans de service et ont été récompensées pour la qualité de leur travail.



Angélique BARBIER

## Une parcelle en cours d'acquisition derrière l'aire de camping-car

Après avoir entretenu la parcelle depuis plus de 20 ans et devant la volonté du propriétaire de vendre le terrain. La commune a décidé d'acquérir la parcelle d'une superficie de 2611 m<sup>2</sup>, située derrière l'aire de camping-car. L'acquisition est en cours pour un montant de 28 000 €.



## La piscine : la commune a offert un chèque cadeau à nos jeunes marbouésiens

Pour la saison 2019, une convention a été établie entre la commune et la Communauté de Communes du Grand Châteaudun pour que les jeunes Marbouésiens de 3 à 16 ans puissent bénéficier d'un prix préférentiel voire de la gratuité aux entrées de la piscine.

Grâce à ce chèque cadeau offert par la mairie, ils avaient le choix sur un des différents forfaits proposés à l'entrée de la piscine :

- Un forfait enfant pour un accès illimité à la base de loisirs de Marboué et au parc de loisirs de Brou pendant les week-ends de juin + juillet soit d'une valeur de 15,30 € (grâce au chèque cadeau, les jeunes ont pu bénéficier de la gratuite des entrées)

ou

- Un forfait enfant pour un accès illimité à la base de loisirs de Marboué et au parc de loisirs de Brou pendant 1 mois de date à date soit d'une valeur de 12 € (grâce au chèque cadeau, les jeunes ont pu bénéficier de la gratuite des entrées).

ou

- 50 % sur un forfait enfant pour un accès illimité à la base de loisirs de Marboué et au parc de loisirs de Brou pendant 3 mois d'un coût de 30,60 €.

## La salle socio-culturelle change de nom

Pour une meilleure signalétique, depuis le mois de juillet, le Conseil Municipal a décidé de nommer la salle qui se situe à côté de la bibliothèque : Salle de réunion MAISON POTTIER.

## Schéma de cohérence territoriale

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Dunois, porté par le Syndicat du Pays Dunois, a été approuvé le 15 janvier 2018, c'est un document d'urbanisme qui planifie et conditionne l'aménagement à l'échelle du bassin de vie de Châteaudun. Il s'impose aux documents d'urbanisme locaux tels que les PLU/i, CC, etc...

Dans un objectif de réduction de la consommation foncière, le SCoT détermine une enveloppe foncière en extension de l'urbanisation à respecter pour l'accueil de nouveaux logements de l'ordre de 186 hectares maximum sur une échéance de 20 ans à l'échelle des 42 communes composant le SCoT.

Cette enveloppe autorisée de 186 ha pour l'habitat est déclinée par pôle. Les 6 communes du pôle centre (Châteaudun, Saint-Denis-Lanneray, Marboué, Donnemain-Saint-Mamès, Jallans et La Chapelle du Noyer) doivent se partager sur 20 ans, une enveloppe de 48,8 hectares urbanisables en extension à vocation habitat. Cette enveloppe est un maximum à ne pas dépasser, une moindre consommation est à favoriser.

Un permis d'aménager pour la création de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement « La Remise Saint-Martin » à usage d'habitation sur Marboué a été instruit. C'est un projet de 1,5 ha. Ainsi, ce présent Permis d'aménager prélève 1,5 ha des 48,8 ha disponibles.

## Les déclarations d'urbanisme

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le POS est devenu caduc et le Règlement National d'Urbanisme (RNU) s'applique jusqu'à l'approbation définitive par la Communauté de Communes du Grand Châteaudun du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUiH).

## Dates des élections municipales les 15 et 22 mars prochains

Dans la perspective des prochaines élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2020, nous vous rappelons que la fiabilité des listes électorales constitue l'une des conditions de leur bon déroulement.

Aussi, nous vous invitons à vous assurer de votre inscription sur la liste électorale grâce au site Internet service-public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### Sachez que...

Les personnes constatant leur non-inscription sur les listes électorales de leur domicile, dans laquelle elles estiment être inscrites, doivent demander leur inscription.

Les personnes qui constateraient une erreur d'état civil (nom de famille, prénoms, sexe, date ou lieu de naissance), peuvent demander une rectification auprès de l'INSEE. Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance. Pour ces modifications, il faut être en possession de la copie intégrale de l'acte de naissance ou de l'extrait avec filiation de la personne concernée, et elles peuvent se faire sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454> – uniquement pour les personnes nées en France métropolitaine. Les personnes nées hors de France doivent s'adresser à leur commune d'inscription sur les listes électorales.

**Dernier délai d'inscription sur les listes électorales : le 7 février 2020.**

## Acquisitions diverses 2019

Ordinateur portable pour l'accueil périscolaire	638,00 €
Réfrigérateur pour l'accueil périscolaire	99,99 €
Livres pour l'école élémentaire	706,00 €
signalisation voirie	3 434,64 €
serveur informatique à la mairie	5 073,00 €
caisson de bureau	202,73 €
chauffe eau à la salle des fêtes	992,20 €
taille haie pour service technique	566,40 €
signalétique	1 829,28 €
stores pour Maison Charles Sandré	3 894,00 €

## La Fibre optique jusqu'au domicile arrive dans le bourg en 2020

Le développement de la fibre à l'abonné est opérationnel dans les hameaux de Villarmoy, Les Brosses, Le Plessis, Le Tronchet ainsi que la Coudraye, La Rousselière et Thuy. Ces lieux ont été reliés, l'année dernière, directement sur la ligne de Châteaudun.

Aujourd'hui, SFR FttH va déployer la fibre sur 100 % de la France en fonds propres d'ici 2025. Tout d'abord 5800 foyers (sur 220 communes) seront raccordés fin 2021 en Eure-et-Loir.

Marboué (le bourg) est l'une des premières communes où la fibre est déployée. Le raccordement est en cours et le planning définitif est à finaliser en fonction de l'avancement des travaux. Par ailleurs, l'ouverture commerciale débutera 3 mois après la fin des travaux. Nous attendons plus d'informations sur la desserte des hameaux qui aura lieu au plus tard fin 2021.

### Le réseau sera ouvert aux quatre opérateurs suivants :

BOUYGUES • ORANGE • FREE • SFR • Vous pourrez choisir l'un des opérateurs.

La FttH : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »

## Evolution de la population à Marboué

Nombre d'habitants	1999	2007	2012	2016	2020
	1117	1157	1113	1133	1175

## Pensez à renouveler votre concession

Le cimetière de Marboué présente près de 600 sépultures. Les concessions sont cédées pour une durée précise (trente, cinquante ou perpétuelle). Lorsque cette durée est terminée, la concession est dite échue, mais peut être renouvelée. C'est alors au concessionnaire ou à l'ayant droit de se rapprocher de la mairie pour effectuer le renouvellement. La commune ne peut pas initier la démarche. Ce renouvellement doit normalement être fait dans les deux années qui suivent l'échéance. Au cimetière de Marboué, de nombreuses concessions ont un délai expiré, parfois depuis de nombreuses années. De ce fait, des petits panneaux ont été posés sur les monuments funéraires concernés. Ils invitent les familles à se rapprocher du secrétariat de la mairie pour renouveler les concessions échues. Après un délai d'un an d'affichage, les concessions pourront faire l'objet d'une reprise pour être cédées à un nouveau concessionnaire.

# Enfance et jeunesse

## L'accueil pour les enfants de 3 à 11 ans

### Présentation de l'accueil périscolaire

L'accueil est situé dans le bâtiment Charles Sandré proche de l'école maternelle.

Les enfants sont sous la responsabilité des animatrices et de la directrice qui assurent cet accueil.

**La garderie est ouverte de 7H15 à 8H50 le matin et de 16H30 à 18H30 le soir, les jours de classe.**

Le goûter se fait de 16H30 à 17H00 et est fourni par les parents. Les animatrices sont chargées de pointer les présences effectuées et la facturation se fait tous les deux mois. Pas de réservation obligatoire. L'accueil périscolaire est un temps de transition entre le temps en famille et le temps scolaire. Il permet de répondre aux besoins des familles en proposant un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, et le soir après l'école. Au-delà de la garde de l'enfant, il s'agit de créer au travers de l'accueil périscolaire, un environnement permettant à l'enfant de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage. L'accueil périscolaire est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Il suit les recommandations de la Protection Maternelle Infantile pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans. La participation financière des familles est fixée par délibération du conseil municipal. Les paiements peuvent s'effectuer en espèces ou en chèques auprès du trésor public.

### Présentation de l'Accueil de Loisirs

Afin de répondre au mieux au besoin de chaque tranche d'âge et de cibler les projets, l'accueil de loisirs propose un découpage en 2 tranches d'âges, avec un animateur dédié à chacune d'elles : les 3-6 ans, les 6-11 ans. L'accueil de loisirs est ouvert en journée continue de 7h30 à 18h30 dans le bâtiment Charles Sandré

- Les jours des petites vacances de la Toussaint, d'hiver (excepté Noël) et de printemps.
- Les jours des grandes vacances sur le mois de juillet,
- et les mercredis des périodes scolaires (de 7h15 à 18h30)

**Les enfants sont accueillis par Angélique BARBIER, Directrice et Diane BELLANGER, animatrice.  
L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré.**

*Pour tout renseignement ou inscription,  
Vous pouvez vous adresser à la mairie 02 37 45 10 04 ou à l'accueil de loisirs 02 37 44 15 45:  
[mairie-de-marboue@wanadoo.fr](mailto:mairie-de-marboue@wanadoo.fr)*

## Un atelier chouette en primaire

Favoriser la biodiversité sur notre commune est importante. Ainsi, Jean-Marie DEVIMEUX a exposé aux enfants de l'école élémentaire les différents rapaces présents sur notre territoire. Ils se sont concentrés sur les rapaces nocturnes (Chouette Hulotte, Effraie, et Chevêche) : écoute de chants, leur régime alimentaire avec dissection de pelotes de réjection et lieu de nidification.

Ils ont fabriqué ensemble un nichoir à chouette Hulotte que nous installerons à l'Espace Loisirs des Fontaines.

## le multi-accueil la Nouvelle Vague

Accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Deux options sont proposées aux familles : l'accueil régulier (type crèche) et l'accueil occasionnel (type halte-garderie)

Directrice : Katia Cordelet  
19, rue du Dr Péan  
28200 MARBOUÉ  
Tél : 02.37.45.06.10  
[lanouvellevague@orange.fr](mailto:lanouvellevague@orange.fr)

La nouvelle vague est gérée par  
la Communauté de Communes du  
Grand Châteaudun



## Les animations sportives en milieu rural très plébiscitées par les jeunes de marboué

Les animations sportives en milieu rural qui se sont déroulées du 15 au 19 juillet 2019 au stade Charles Reille, chaque après-midi, ont fait quasiment le plein avec trente inscrits pour trente-deux places. Les jeunes de 10 à 17 ans ont tourné sur des sports où ils ont découvert des activités dont le base-ball, le kinball ou le taekwondo.

### Qui organise et finance les animations sportives en milieu rural

Un partenariat avec des comités départementaux sportifs et les associations sportives locales est recherché pour permettre d'enrichir les programmes locaux d'animation. Profession Sport 28 coordonne l'opération sur l'ensemble du département en collaboration avec le comité départemental UFOLEP 28 et les collectivités territoriales. Le conseil départemental d'Eure-et-Loir apporte un soutien financier et logistique au dispositif.

## Toujours autant de succès pour Le Loire Beach Rugby



Pour sa seule étape en Eure et Loir, c'est à Marboué que s'est arrêté, le mardi 16 juillet 2019, le Loire Beach Rugby, initié par la Ligue du Centre-Val de Loire de rugby.

L'espace Loisirs des fontaines a été investi par des structures gonflables et des parcours de motricité pour apprendre aux jeunes les gestes fondamentaux du rugby ; Pas moins de 200 jeunes ont pu s'initier au rugby.

C'est la cinquième année que le Loire Beach Rugby s'arrête à Marboué et avec toujours autant de succès.

## Ateliers dans les Écoles

Parce que nos jeunes sont très importants dans la préservation de notre environnement, la mairie de Marboué favorise des actions d'éducation à l'environnement auprès des enfants. Ainsi notre conseiller, Jean-Marie DEVIMEUX, chargé à l'environnement est intervenu dans toutes les classes de la commune avec

### 2 ateliers au jardin du parc Saint Père, en maternelle.

En juin, nous avons semé et mis en place des plants donnés par des jardiniers amateurs (carottes, maïs, radis, tomates, poireaux, courges, ...). L'occasion pour les très jeunes jardiniers d'appréhender l'évolution d'une graine à la plante, de connaître les animaux auxiliaires (insectes, batraciens, micro-organismes,...).

Malgré la sécheresse intense de cet été, les enfants ont pu récolter des tomates, radis, carottes... Lors d'un deuxième atelier en septembre, ils ont également découvert le composteur de la cantine. Ils ont pris conscience de l'importance de trier les déchets organiques de leur famille afin de réduire de 30 % nos poubelles.

**Ce contact à la terre a été très bénéfique.**



## l'école maternelle

Cette année l'école maternelle compte 35 enfants répartis en deux classes. La classe de PS/MS avec Mme BOUCHARD qui compte 17 élèves. La classe de MS/GS (20 élèves) avec Mme SAINSARD qui assure également la direction.

Cette année nous ne pourrons bénéficier des projets « Profession sport » et « Musique à l'école » car nous n'avons pu obtenir de subventions. Nous proposerons d'autres activités, notamment des séances à la médiathèque de Châteaudun. Nous remercions Mme BARBIER Angélique qui nous permet de nous rendre à la bibliothèque de Marboué. Les enfants peuvent emprunter un livre et écouter une histoire.

**Nous remercions la municipalité qui met à notre disposition le car pour nos sorties de proximité, ce qui nous a permis, l'an passé, d'aller au cinéma de Châteaudun dans le cadre CINEMATERNELLE et de profiter de séances à la médiathèque.**

En juin dernier, nous sommes allés au parc floral d'Orléans, à la découverte des papillons, des animaux. Nous avons participé à des ateliers sur les 5 sens, la musique à partir d'éléments naturels, et nous avons fait une visite du parc en petit train. Une journée très appréciée des enfants.

Nous remercions l'Association des Parents d'élèves qui a offert un livre à chaque enfant ainsi que la mairie pour les chocolats pour Noël. Un grand merci pour leur investissement, le temps consacré à préparer et mener les différentes manifestations.

## l'école élémentaire

**Dans notre école, il y a 65 élèves répartis en trois classes :**

- une classe de CP-CE1 avec Madame Archenault
- une classe de CE2-CM1 avec Monsieur Piquet
- une classe de CM1-CM2 avec Madame Champion qui est aussi la directrice.

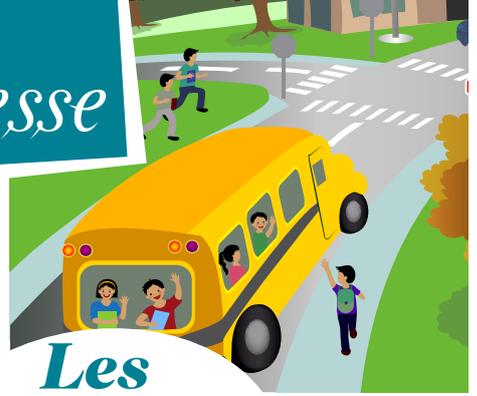
**En plus des matières habituelles (français, mathématiques, histoire, géographie, sciences, sport...) :**

- nous participons à un tournoi de volley, au Challenge Calcul Mental,
- nous votons pour notre livre préféré,
- nous nous rendons à la bibliothèque municipale tous les quinze jours,
- nous assistons à des spectacles JMF,
- nous faisons une grande sortie de fin d'année (visite du Pôle des étoiles en juin 2019),
- nous faisons de la pâtisserie à la cantine avec Perrine, notre cantinière qui nous prépare de délicieux repas,
- nous passons les permis piéton (CE2), internet et vélo (CM2).

Lors des récréations, différentes activités nous sont proposées : kapla, craies de cour, cordes à sauter, coin bibliothèque surveillé par les CM2, ballon. L'année dernière, nous avons peint une fresque sous le préau sur le thème du « Voyage dans l'espace : réel et imaginaire ». Chaque élève y a participé en y peignant son dessin.

**Notre école est joyeuse et nous sommes heureux d'apprendre et de jouer tous ensemble.**

*Texte écrit par les CM1-CM2.*



## La Semaine de l'Arbre

En association avec l'Association Eure-et-Loir Nature, la Fédération Départementale des chasseurs et le Syndicat des Forestiers privés d'Eure-et-Loir, nous avons eu le plaisir pour la seconde fois (l'année dernière nous avons planté un un Sorbier des oiseleurs) de planter un **Érable Champêtre** à l'Espace Loisirs des Fontaines avec les enfants des classes de l'école élémentaire de Marboué, accompagnés des parents.

Cette action, qui nous tient à cœur, a pour objectif principal de sensibiliser les enfants ainsi que les parents à l'importance de l'Arbre et toute la symbolique qu'il représente dans notre société.

Ce moment d'échange avec les enfants s'est terminé autour d'un chocolat chaud et de délicieux gâteaux confectionnés par Perrine, notre cuisinière.

## École numériques innovantes et ruralité (ENIR)

La commune de Marboué a signé le 15 novembre 2018 une convention avec l'académie d'Orléans-Tours afin de renouveler et d'améliorer les équipements informatiques de ses deux écoles.

Après une période de concertation avec les équipes enseignantes, la commune a mis en concurrence plusieurs sociétés.

Finalement, l'école élémentaire a un nouveau câblage internet pour mettre en réseau l'imprimante et un nouveau câble de raccordement pour améliorer le réseau internet.

**La classe de CP/CE1** est désormais équipée d'un vidéoprojecteur interactif avec un ordinateur portable associé. Les trois classes se partagent également 9 ordinateurs portables, 6 tablettes avec écouteurs ainsi qu'une valise pour leur rangement et leur chargement.

**Pour l'école maternelle**, de nouveau câbles ont également été installés ainsi que plusieurs prises pour limiter l'utilisation du wifi.

Les deux classes se partagent 6 iPads équipés d'écouteurs et d'étuis résistants, ainsi que d'un boîtier de charge USB autonome.

Les élèves de maternelle, mais également d'élémentaire, pourront découvrir la programmation grâce aux « BlueBot » et leur pack de cartes séquentielles complémentaires.

Enfin, les deux écoles ont chacune 50 € pour choisir des applications pour leurs tablettes.

## Les Transports Scolaires

### QUI EN BENEFICIE ?

- Les enfants résidants dans les hameaux de la commune scolarisés à Marboué.
- Tous les collégiens et les lycéens scolarisés à Châteaudun.

### TARIF :

Le coût de l'inscription facturé par enfant pour l'année scolaire pour le circuit école de Marboué ou Châteaudun est de 25 € (dans la limite de 50 € par famille).

Le coût du transport est pris en charge par la Région Centre-Val de Loire.

### CONTACT :

Depuis 2017, date à laquelle la Région est devenue compétente, les inscriptions ou les renseignements sont à consulter sur le site : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr/eure-et-loir/inscriptions-eure-et-loir>.

*La mairie reste aussi à votre disposition au 02 37 45 10 04*

### LES CARS RÉMI

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Région a repris l'organisation de 3 lignes ferroviaires Intercités, précédemment gérées par l'État.

Ainsi la Région a donné à ce nouveau réseau multimodal qu'elle organise sous le nom de Rémi (Réseau de Mobilité Interurbaine). Celui-ci est composé notamment de cars Rémi qui comprennent au sein de chaque département, et hors zones urbaines:

- les anciennes lignes de cars TER
- les lignes régulières interurbaines
- les lignes de transport à la demande (Rémi + à la demande)
- **les lignes de transports scolaires**

## Elles vous proposent leur service à domicile

Homme ou femme, quel que soit l'âge, elles se déplacent à domicile et proposent tout ce qui touche au soin du cheveu. Alors, envie d'un shampoing, d'une coupe, d'une couleur ou tout simplement de profiter d'un moment de détente, vous pouvez contacter :

- **CHRIST COIFF'** au 07 86 80 78 22  
du lundi au samedi de 8h00 à 19h00

*ou*

- **CAROLE**, au 06.86.74.27.68  
pour tout renseignement ou rendez-vous.



## Ouverture d'une restauration rapide

Depuis le mois de septembre, FEELINGS FOODS a ouvert ses portes au 8 Avenue du 15 août 1944. Mourad LITIM vous accueille 7j/7 de 11h00 à 23h00 et vous propose une large gamme de pizzas, de délicieux kebabs, paninis, couscous... à manger sur place ou à emporter.

**Alors venez vite pousser la porte, vous y trouverez forcément votre bonheur.**

FEELINGS FOODS fait aussi la livraison à domicile.

*Vous pouvez aussi passer votre commande par téléphone au 09 84 14 96 98.*

## « Les Karioles »

est toujours à votre service à l'espace loisirs des fontaines tous les vendredis à partir de 18h30. Il vous propose des pizzas, kebabs, hamburgers... et des douceurs sucrées (chichi, gaufres...).

Alors si l'envie vous en dit, passez le vendredi soir, dégustez de bons petits plats.

## EBLY : un engagement financier de grande taille du groupe américain en terre beauceronne

Le site Ebly, situé dans la zone d'activités, poursuit sa dynamique et réalise un nouvel investissement historique de 7 millions d'euros.

### Comment expliquer cette forte croissance d'investissement ?

Voilà 20 ans que les agriculteurs de la Beauce (à travers la coopérative agricole Axéreal) et le groupe Mars (au travers de sa filiale positionnée sur l'alimentaire Mars Food) ont décidé d'unir leur savoir-faire au sein d'une joint-venture (Ebly SAS) pour développer la marque Ebly. La société se fournit dans un rayon de 100 kilomètres autour du site et travaille avec les céréaliers de la région membres de la coopérative Axéreal. Cela explique leur forte implication sur le territoire fertile au cœur de la Beauce.

La marque EBLY a été la première lancée à Marboué. Elle est présente dans 10 pays et connaît actuellement une croissance de +25% en 3 ans. La société prévoit une hausse sur les années à venir. Par ailleurs, en 2004, l'usine avait lancé la production des pochons micro-ondables Uncle Ben's (une autre marque phare du portefeuille de Mars Food, qui est actionnaire à 51 % d'Ebly SAS et qui commercialise les marques Ebly et Uncle Ben's sur le marché Français). La société a observé 10 % de croissance dans les magasins dans lesquels elle est présente en France. Ebly a aujourd'hui une forte ambition pour ce format : doubler cette croissance sur les prochaines années.

**Ebly c'est 130 emplois sur notre commune.**

## NOUVEAU : un garagiste s'installe dans la zone d'activités



Un garage automobile, spécialisé dans l'entretien, la réparation, le pneumatique et le vitrage s'installe au 3 rue Martial TAUGOURTEAU dans le village d'artisans.

Depuis le mois de janvier, un Marbouésien, Hallier Sullivan, a ouvert les portes de son garage, **LS AUTOMOBILE**.

## La Société Guillon spécialisée dans la négociation de paille

Monsieur GUILLON installe un hangar de stockage de paille d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, dans la zone d'activités « les Terres d'Ecoublanc » pour alimenter la Centrale Biogaz du Dunois.

## **Réhabilitation** de l'école maternelle

L'école maternelle est en cours de réhabilitation, c'était, après la Salle des Fêtes, le bâtiment communal le plus énergivore. Les travaux ont démarré le 15 juillet et doivent être terminés fin Janvier.

- L'intérieur sera complètement rénové du sol au plafond.
- Les sanitaires seront transformés dans leur ensemble avec création d'un WC handicapé.
- L'ensemble de l'école est adapté aux normes permettant de recevoir des handicapés.
- Le hall d'entrée deviendra plus spacieux avec mise en place de bancs fixes et rangements.
- Les murs périphériques seront isolés et peints.
- Le plafond isolé intégrera un nouvel éclairage et des radiateurs radiants.
- Chaque salle sera munie de placards de rangements fixés aux murs.
- Les dispositifs de sécurité sont intégrés et les salles aménagées pour recevoir les équipements informatiques.
- Les fenêtres extérieures côté rue de l'église seront remplacées par des fenêtres en aluminium (les menuiseries donnant sur la cour ont été changées en 2009).
- La chaudière gaz sera remplacée par un modèle plus performant.

Le montant des travaux est d'environ 300 000 €<sup>HT</sup> incluant les frais d'étude et de contrôle.

Les subventions obtenues sont les suivantes :

- L'état : DETR : 90 000 €
- L'état : Contrat de Ruralité du Pays Dunois (DSIL) : 26 000 €
- Le département : FDI : 30 000 €
- La région : 53 000 €
- Territoire d'Énergie 28 : 24 000 €

Et représentent 75 % du montant total



**Les enseignantes ont été associées au projet et nous les remercions de leur participation.**

## **Renforcement** du réseau d'alimentation en eau potable de la chalandrière aux réservoirs des coudreaux

La canalisation d'eau potable reliant le château d'eau de la Chalandrière aux réservoirs des Coudreaux était en mauvais état et nous avons pris la décision de la remplacer.

Les travaux, sur une longueur de près de 4 kms, ont été confiés, après consultation, à l'entreprise Villedieu de Dangeau sous la surveillance de notre Maître d'œuvre Monsieur Roncier d'AVR conseil.

La pose de la nouvelle canalisation a démarré après la moisson et la majeure partie a été réalisée courant Septembre.

Par contre les raccordements ont traîné et les conditions météorologiques nous ont amenés à repousser les travaux de finitions au printemps prochain.

**Nous sommes désolés de la gêne occasionnée aux riverains et nous les assurons de notre grande vigilance pour la réception définitive.**

**Montant des travaux :** 202 000 €<sup>HT</sup>

(travaux, maîtrise d'œuvre, géomètre et frais annexes)

**Subventions :**

Etat : DETR : 20 000 € et Département : 20 000 €



## SAM FOOT

On avait quitté la Société amicale de Marboué leader du championnat de Départemental 3 en janvier 2019. On la retrouve encore très bien classée. Du changement dans la continuité a pourtant été effectué au sein du club de football présidé par Alain Chauveau.

Après quatre ans aux responsabilités, Philippe Provôt a souhaité être déchargé du groupe seniors et a sollicité Éric André pour prendre sa succession. À 58 ans, le nouvel entraîneur, ancien joueur de niveau national à l'OC Châteaudun notamment, apporte son expérience et sa rigueur. Une douzaine de nouveaux joueurs, la plupart jeunes, ont adhéré à son projet, tant et si bien que la SAM dispose désormais d'un effectif de plus d'une quarantaine d'éléments.

La nouvelle concurrence mise en place tire les équipes vers le haut. Pour l'équipe 1, l'objectif d'une montée en Départemental 2, en mai prochain, n'a rien d'irraisonné, mais l'adversité s'annonce rude dans un championnat très relevé. De son côté, l'équipe 2, coachée par Hédi Mabrouk, peut jouer les trouble-fête en Départemental 4.

La SAM compte également un très bon noyau de vétérans, en entente avec l'OC Châteaudun. Leur victoire en Coupe d'Eure-et-Loir, en juin dernier, à Bonneval, a été vécue comme une délivrance, après des années de disette. Elle augure de belles promesses pour cette saison 2019/20, avec, pourquoi pas, un titre de champion d'Eure-et-Loir.

L'équipe football passion, dirigée par Sylvain Chauveau, ne prétend, elle, à aucun sacre. Mais elle gagne à être connue. Sa plus belle réussite est de réunir d'anciennes gloires du Pays dunois uniquement pour le plaisir de jouer, le vendredi soir, dans une période comprise entre les mois d'avril et de novembre.

La SAM peut enfin s'enorgueillir de disposer d'un bon vivier de jeunes (moins de U7 à moins de U18), qui évoluent, depuis plusieurs années déjà, en entente avec les clubs de Logron et Arrou/Cortalain. Tous progressent sous la coupe d'éducateurs de qualité et seront, peut-être, des éléments d'avenir pour les seniors.

Au total, le club flirte avec les 90 licenciés cette saison. Il tient à remercier les dirigeants de leur investissement ainsi que son arbitre, Jonathan Chapeau. Les efforts de la municipalité pour la pratique et donc le développement du football sont aussi soulignés et appréciés.

## Bien-être et détente à Marboué

Cette année, nous proposons quatre cours par semaine à la salle des fêtes Joseph Renault de Marboué.

- Des cours de Gym douce : le lundi de 18h à 19h avec Catherine Denis
- Des cours de Zumba : le mercredi de 18h30 à 19h15 avec Isabelle Pierre
- Des cours de Step : le mercredi de 19h15 à 20h avec Isabelle Pierre
- Des cours de Gym tonique : le mercredi de 20h à 21h avec Isabelle Pierre

**« Il nous reste des places aux 4 cours, venez nous rejoindre pour un cours d'essai gratuit. Vous serez bien accueillis ! »**

BEDM organise des manifestations ponctuelles telles que : après-midi zumba, ventes de crêpes... Les adhérents ont pu partager un apéritif lors de l'assemblée générale ainsi qu'un repas de fin d'année.

### Notre bureau est composé de :

**Présidente** : C. Legroux

**Vices Présidentes** : C. Guerton et C. Boulai

**Trésorière** : E. Chevereau

**Trésorière adjointe** : D. Renard

**Secrétaire** : E. Coigneau

**Secrétaire adjointe** : C. Mazeau

Pour tout renseignement : C. Legroux  
au 06 74 69 34 96



## SAMN

### *Société Amicale Marboué Natation : une médaille aux nationaux*

La SAMN Natation comptait **14 licenciés** (de 10 à 55 ans) pour l'année 2018-2019. Nos sportifs ont participé à 24 séances d'entraînements à la piscine de Châteaudun et à 7 compétitions interclubs UFOLEP centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale.

Après une sélection départementale, 5 nageurs ont été sélectionnés pour les régionaux à Saint Jean de la ruelle en mai 2019 : Elouan RUAULT FLAGEUL, Camille PHILIPPE, Catherine MALLOYER, Sophie RUAULT et Isabelle TISSERANT.

Après une bonne prestation et seuls les premiers de chaque nage de chaque catégorie étant sélectionnés pour les nationaux, 2 nageuses de Marboué ont participé les 8 et 9 juin 2019 à Palaiseau aux nationaux : Isabelle TISSERANT et Sophie RUAULT. Une de nos nageuses est revenue médaillée : Isabelle TISSERANT avec une belle médaille de bronze après une course à suspense.

**Un bon bilan sportif pour le Club qui pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive revient des nationaux avec au moins une médaille.**

La rencontre Interclubs de Marboué le 16 juin 2019 a encore connu une belle affluence : **plus de 40 nageurs venant des clubs du Centre** ont participé à cette compétition qui clôt la saison. Pour cette compétition, des courses par équipe de nageurs de clubs différents ont permis à tous de s'amuser, de se connaître dans une eau un peu fraîche. Une très bonne ambiance toute la journée, les nageurs étant venus en famille ont aussi profité des portes ouvertes de la piscine et des activités proposées. Chaque nageur est reparti avec une récompense. **L'interclub de 2020 aura lieu le 14 juin 2020.**

Comme chaque année, le Club a participé à la journée terroir en septembre 2018 en vendant des crêpes. Un très grand succès chaque année puisque toutes les crêpes préparées par les bénévoles sont vendues.

La Bourse aux jouets/vêtements de décembre 2018 organisée chaque année par le Club rencontre toujours un beau succès. La prochaine est programmée le dimanche 6 décembre 2020.

#### **Venez nombreux faire des affaires et soutenir le club de natation de Marboué.**

Le club de Marboué étant le seul inscrit du département en UFOLEP, sa participation aux compétitions s'effectue, pour toutes les catégories de nageurs (débutants, avenirs et compétiteurs), dans le département du Loiret, ce qui bien sûr nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de km. Nous demandons donc aux parents et aux nageurs bénévoles du club de bien vouloir participer au covoiturage des enfants et des adultes.

**Le bureau est formé de :** **Président d'Honneur :** René Bercy • **Présidente :** Sophie Ruault • **Secrétaire :** Catherine Malloyer • **Trésorière :** Christelle Maroquin • **Membres :** Marie-Claude Dubec, Jacky Marceau, Isabelle Tisserant, Carine Vanier

**Nous tenons à remercier :** • La Mairie de Marboué pour les subventions accordées • Le Comité UFOLEP Eure-Et-Loir par l'intermédiaire de son délégué départemental Morgan Leray (la SAMN étant le seul club UFOLEP natation du département) • La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations d'Eure-et-Loir et Direction régionale • Centre-Val de Loire (DRDJSCS) pour leurs subventions • L'UFOLEP Orléanais qui nous accepte comme seul club Natation UFOLEP Eure-Et-Loir, dans leurs compétitions Interclubs, départementales et régionales.

Merci à tous les bénévoles et sympathisants du club, sachant que tous les membres, les entraîneurs et les chronométreurs lors des compétitions officielles sont des bénévoles.

Pour tous renseignements,  
Contactez Sophie RUAULT  
au 06 11 05 99 14





## L'Atelier prend l'air, un atelier de pratique artistique

Tout au long de l'année, l'atelier de peinture/dessin/initiation calligraphie est présent le vendredi de 13h30 à 16h30 à la maison Charles Sandré.

Toutes les techniques de dessin et peinture y sont enseignées selon votre choix ; autour d'un thème différent chaque année. Cette année, il s'agit de mettre en « image » une phrase parlant de l'art.

Une dizaine d'adhérents se retrouvent pour découvrir ou progresser dans leur pratique dans une ambiance conviviale ; sous l'œil attentif de Brigitte Fanton d'Andon : professeuse diplômée des Beaux Arts. Elle est disponible pour répondre à vos questions au 06 21 44 15 50 .

L'inscription à l'année offre 36 séances et toute séance ratée peut être rattrapée dans un autre cours : St-Denis-les-ponts, Arrou, Thiville, Conie, Châteaudun selon vos disponibilités.

Une information est disponible en mairie et le site de l'atelier : [www.latelierprendlair.org](http://www.latelierprendlair.org) est à consulter sans modération.

*Pour tout savoir :*

Association régie par la loi de 1901 – Siège  
social : Mairie de Châteaudun 28200 –  
CHÂTEAUDUN.

Présidente : Marie-Annick BLANLOEIL  
06 61 85 46 94

Internet : <http://www.latelierprendlair.org>

Email : [latelier@latelierprendlair.org](mailto:latelier@latelierprendlair.org)

N° siret : 479 837 494 00018



## Association Culturelle Marboué

Au fil des années, notre association rencontre un vif succès à travers son dynamisme et ses diverses activités, et cette année encore, l'Association Culturelle Marboué était au rendez-vous et a rempli ses objectifs.

Tout d'abord nos 2 soirées **THÉÂTRE** qui se sont déroulées les vendredi 15 et samedi 16 mars 2019. Cette année nous avons concocté 1h30 de spectacle composé de sketches, chansons et danses. Nos comédiens, chanteuses et danseurs ont remporté un bel enthousiasme auprès du public. Globalement 250 personnes ont assisté à nos 2 représentations.

Les **RANDONNÉES PÉDESTRES** sont aussi en plein essor, et les marcheurs sont à chaque fois plus nombreux. Cette année 2 randonnées semi nocturnes ont été organisées les 04 mai 2019 (5 et 13 km) et 26 octobre 2019 (6 et 13 km). Pour celle du 26 octobre, 164 personnes étaient présentes. A l'issue de ces balades, une collation avec soupe à l'oignon a été servie à la Salle des Fêtes et nos marcheurs lui ont fait honneur.

**JOURNÉE TERROIR** : malheureusement cette année elle a dû être annulée à cause du mauvais temps. Mais ce n'est que partie remise.

Puis enfin notre **SOIRÉE A THÈME** qui s'est déroulée le 23 novembre 2019, a attiré encore cette année 185 personnes. Une paëlla a été proposée, et les convives ont pu danser sur les musiques d'hier à aujourd'hui proposées par le DJ « SUNLIGH MUSIC ».

Pour clôturer notre saison, et remercier les comédiens, nous les avons cette année conviés au cabaret « LE DIAMANT BLEU » à BASVILLE-EN-GATINAIS. Notre soirée a été très joyeuse et très très chaude (journée canicule).

Nous remercions tous les membres du bureau pour leur investissement, et aussi les personnes extérieures apportant leur aide lors des manifestations. Grâce à vous tous notre association vit de belles années.

Nous remercions également la municipalité pour le prêt des salles.

### Nos prochaines manifestations à noter :

- **Représentations théâtrales :**  
vendredi 20 et samedi 21 mars 2020
- **Randonnées semi-nocturne :**  
samedi 16 mai 2020 et samedi 24 octobre 2020
- **Soirée à thème :** samedi 21 novembre 2020

*La secrétaire, Nicole JAUNEAU*

## Le Club Joseph Renault

Le club continue ses activités même si chaque année nous sommes un peu moins nombreux. Le plaisir de nous retrouver, échanger, jouer aux cartes ou aux jeux de société et pour certains, la marche à pied, n'en reste pas moins un moment chaleureux.

Cette année, nous avons organisé trois Thés Dansants. Spectacle en mars à Chécy (Les Balcans) Repas Spectacle aux journées rencontre à Ouzouer le Marché, (Revue Cabaret) Egalement deux repas à la salle Joseph Renault :

- Repas des vacances fin juin
- Repas de Noël

Toutes ces activités sont proposées à prix réduit à nos adhérents. Nous avons programmé trois thés dansants pour l'année 2020. Nos thés dansants sont ouverts à tous, même si vous n'êtes pas adhérents, d'autres sorties seront programmées dans l'année, plusieurs spectacles sont à l'étude, si vous êtes intéressés n'hésitez pas à nous contacter.

Nous nous rencontrons un vendredi sur deux, sauf les mois d'été, à la salle Joseph Renault. Nous sommes ouverts à vos propositions pour dynamiser le Club.

Si vous souhaitez nous rejoindre c'est avec plaisir que nous vous recevrons pour vous donner tous les renseignements sur le fonctionnement de notre Club et écouter vos suggestions et ainsi vous y accueillir dans les meilleures conditions avec pour objectifs :

*« Que chacun y  
retrouve son  
plaisir »*

*Vous pouvez nous contacter au numéro 02 37 45 25 47  
Nous présentons nos meilleurs vœux à toutes et à tous pour  
l'année 2020. Nous remercions Monsieur le Maire, son Conseil  
Municipal ainsi que le personnel de la Commune pour leur  
aimable disponibilité.*

*La Présidente  
Jacqueline Rivierre  
02 37 45 25 47*



## 2019, le comité des fêtes et la météo...

Cette année 2019, la météo nous a posé quelques soucis : canicule en juin puis tempête en septembre ! Nous avons donc dû nous adapter...

Lors de la soirée « **Barbecue dansant** » du vendredi 28 juin, sous la canicule, le groupe FM animation a mis « **le feu** » à la piscine. La restauration sur place, la buvette et le Loir tout proche ont permis de se rafraîchir.

Lors de la soirée du 13 juillet, un poulet curry a été servi. 150 personnes ont pu le déguster par un temps estival à l'Espace Loisirs des Fontaines. Le feu d'artifice, la retraite aux flambeaux et la soirée dansante avec le groupe Loca'son Animation ont attiré près de 500 personnes jusque tard dans la nuit.

L'été s'est achevé par notre Festi'Marboué. Près de 250 personnes se sont déplacées pour écouter 2 groupes, « **Les Voisins** » et « **Mizik** », à l'Espace Loisirs des Fontaines.

Cette manifestation sera également renouvelée la saison prochaine avec, entre autres, le groupe Soul Band Theory qui avait ravi les mélomanes en 2018.

A cause de conditions météorologiques très mauvaises (vigilance jaune), nous n'avons pu organiser notre vide grenier de septembre, nous espérons que la météo sera plus clémente l'année prochaine.

Le bureau du comité des fêtes remercie les nouveaux bénévoles, les « anciens », et espèrent vous voir encore plus nombreux lors de ses prochaines manifestations :

- Bourse aux vêtements et aux jouets : dimanche 26 avril 2020
- Barbecue dansant : vendredi 26 juin 2020,
- Soirée de la fête nationale : lundi 13 juillet 2020,
- Festi'Marboué : samedi 29 août 2020,
- Vide grenier : dimanche 27 septembre 2020.

## Association des parents d'élèves

L'association est un regroupement de parents d'élèves **BÉNÉVOLES** avec pour mission d'accompagner financièrement les activités des écoles mais également de proposer diverses manifestations. Toutes nos ventes sont au profit de l'association. Cette année le bureau reste inchangé. L'année dernière a été compliquée tant au niveau financier que des manifestations.

### Manifestations organisées :

- Vente de chocolats
- Vente de fleurs et de sapins
- Spectacle de fin d'année avec un mini marché de Noël
- Benne à papier
- Boum pour les enfants
- Spectacle de fin d'année
- Brocante : flop dû au mauvais temps

Le repas dansant prévu début Janvier a été annulé faute de participants.

### Pour cette année nous repartons motivés pour de nouvelles manifestations :

- Vente de chocolats
- Vente de crêpes à la sortie des écoles le Jeudi avant les vacances scolaires
- Marché de Noël sur une journée complète
- La boum pour les enfants
- Emballage achat de Noël à Intersport sur 3 Week ends

Nous ne pourrions pas avoir de benne à papier cette année à cause d'un dysfonctionnement chez Paprec, n'hésitez pas à vous renseigner autour de vous pour faire profiter les autres écoles ayant une benne.

Nous remercions la municipalité d'avoir voté une subvention exceptionnelle pour payer la piscine. Nous avons de notre côté participé au financement des sorties JMF et des sorties de fin d'année des écoles maternelle et primaire ainsi que l'achat de livres pour l'école maternelle. Nous avons aussi sollicité les écoles maternelle et primaire pour trouver un Nom et un Logo à notre association. Si des parents sont motivés nous accueillons tout le monde pour nous aider lors des diverses manifestations et pour apporter des nouvelles idées. Nous constatons un manque flagrant d'investissement des parents qui met en péril la survie de notre association. Si rien ne bouge l'association cessera d'exister et les enfants des écoles ne pourront plus bénéficier de sortie pédagogique et ludique. Si chacun et chacune donne un peu de son temps, l'association VIVRA et les enfants continueront à profiter de sorties. Une prise de conscience des parents est obligatoire. Sachez également que vous avez la possibilité de faire un don exonéré d'impôt afin d'aider notre association.

Le vice-président  
Pascal FERAULT

Pour tout contact :  
Mr Corneau : 06 17 90 76 32  
Page Facebook de l'APE  
Mail : [apemarboue@gmail.com](mailto:apemarboue@gmail.com)

## Et ceux que l'on n'oublie pas...

- **Paul GIRAUD** qui s'est investi durant de nombreuses années pour l'ACPG-CATM (Anciens Combattants Prisonniers de Guerre-Combattants Algérie-Tunisie-Maroc), après le décès du président Monsieur LALEVÉ, nous a quitté le 21/04/2019.
- **Daniel RICOIS** qui s'est éteint le 18/09/2019, à l'âge de 86 ans, était un bénévole très investi pour le club Joseph Renault

Le Conseil Municipal transmet ses condoléances aux familles.

## Après Demain 28

L'association poursuit ses activités sur Marboué et dans d'autres communes : Alluyes, Brou et à St-Jean/Châteaudun où le jardin partagé commence à compter plusieurs jardiniers. Nous avons été sollicités par le Collège de Nermont pour participer à un forum sur le bénévolat et à la semaine « On pense à DEMAIN » avec un répar-café et marché du gratuit. Le Ciné change propose des films avec intervention et discussion avec les réalisateurs. Dans le cadre du festival des Solidarités, un répar-café est organisé au Moulin à Tan (Châteaudun) le 16 Novembre 2019.

### A Marboué :

- L'atelier couture B.A. BA a débuté avec 6 inscriptions le 16 Février 2019. Il vient de rouvrir en octobre.
- Le cours de taille d'arbres fruitiers en mars a rencontré un franc succès. (également à St Jean)
- Un « marché gratuit » a eu lieu sous la halle en avril 2019
- 3 Répar-cafés dans 2 commerces (Le Gallia et La Pointe) où de nombreux matériels ont été réparés (dans la mesure du possible). Nous sommes toujours très bien accueillis dans ces cafés.
- la boîte à don devant la bibliothèque, n'hésitez pas à la faire vivre !
- Nos réunions mensuelles de rencontre et d'organisation, ouvertes à tous
- Un nouveau site internet avec un blog permet de suivre nos activités et de nous contacter. <https://apresdemain28.wixsite.com>
- Assemblée Générale prévue le : 19 Janvier 2020 de 10h à 12h salle Pottier à Marboué.

## L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompier de Marboué



L'amicale des anciens sapeurs pompiers de Marboué participe aux cérémonies patriotiques, fête la saint barbe, aux sorties diverses, l'Armada à Rouen 10 juin 2019, découverte de la Camargue un voyage de six jours en octobre 2019 avec les anciens sapeurs pompiers d'Eure et Loir.

Président, Joël Ambroise - Trésorier, Michel Liard - Secrétaire,  
Michel Gallais - Correspondant local des anciens sapeurs  
pompiers d'Eure et Loir, Alain Chauveau



## La commune adhère à une convention énergétique

La commune adhère à la convention d'adhésion au service de Conseil en Energie proposée par ENERGIE Eure-et-Loir.

Il est nécessaire de rappeler que les dépenses énergétiques des collectivités représentent une part non négligeable de leur budget de fonctionnement, à travers principalement de différents postes comme les bâtiments ou l'éclairage public. Soucieux de permettre aux collectivités les plus modestes de mieux maîtriser leurs dépenses et leurs consommations d'énergie, ENERGIE Eure-et-Loir a procédé à la mise en place d'un service entièrement dédié à l'efficacité et à la sobriété énergétique, dit de « conseil en énergie partagé (CEP) ».

En l'état, ce service consiste à partager durablement entre collectivités les compétences de techniciens spécialisés pour agir sur leur patrimoine bâti et ainsi réaliser des économies. Le coût du service est quant à lui réparti entre les collectivités bénéficiaires et se rémunère sur les économies générées. Dans ce cadre, la commune versera une cotisation annuelle à ENERGIE Eure-et-Loir d'un montant égal à 0,70 € par habitant.

**Le rôle des conseillers en énergie partagée consiste globalement à :**

- Établir un bilan énergétique global de l'ensemble du patrimoine bâti public communal,
- Assurer le suivi énergétique de la commune (identifier les dérives de consommation, proposer des actions de maîtrise de la demande en énergie, veiller à l'optimisation des contrats d'énergie, hiérarchiser les priorités d'action...),
- Sensibiliser les élus, les agents et les utilisateurs de locaux à l'efficacité et à la sobriété énergétique.

Pour cela, un partenariat sur 5 ans est proposé par ENERGIE Eure-et-Loir, de manière à permettre aux communes de bénéficier d'une assistance technique durable et à les aider à construire une véritable stratégie énergétique applicable à leur patrimoine.

Il est enfin à signaler que cette initiative est également soutenue par « la Communauté de Communes du Grand Châteaudun » avec laquelle ENERGIE Eure-et-Loir a conclu un accord de partenariat dans le domaine énergétique (information et sensibilisation des usagers, efficacité énergétique des bâtiments publics, planification énergétique territoriale).

Dans le cadre de cette convention, Energie Eure-et-Loir a apporté une subvention de 24 150 € pour l'isolation de l'école maternelle.

## Nettoyons la nature

Comme tous les ans, la mairie de Marboué a participé le 28 septembre 2019 à l'opération Nettoyons la Nature sponsorisée par Leclerc.

Les jeunes et leurs parents sont invités à venir nous rejoindre pour ramasser des déchets abandonnés en pleine nature. Benoît Martin nous a rejoint avec ses deux juments et sa calèche pour nous conduire en pleine nature. 15 personnes ont répondu présents et sont allés dans les bois des Coudreaux, aux ballastières, et dans la zone industrielle.

Cette matinée est toujours l'occasion de faire découvrir des milieux variés (bois, rives,...) de faire connaître la faune et la flore et de sensibiliser au recyclage des déchets. Nous avons ramassé 6 gros sacs poubelles de déchets. L'opération sera reconduite cette année.

Pour tout renseignement contactez DEVIMEUX Jean-Marie.

## Journée mondiale du recyclage, animation à la cantine

Le vendredi 15 novembre 2019 était la journée mondiale du recyclage.

Perrine, cuisinière au restaurant scolaire de Marboué souhaitait faire une animation afin de sensibiliser les enfants au recyclage. Elle a invité Jean-Marie DEVIMEUX lors de la semaine du recyclage à exposer, sur le temps de midi, sur le tri et le recyclage.

Une expérience très enrichissante pour tous. Très attentifs, petits et grands, ont eu un rappel sur comment trier, que deviennent nos déchets, comment sont-ils recyclés, l'importance d'éviter de faire des déchets et que, avant de jeter, il faut penser à donner, réparer ou réutiliser nos déchets.

Des enfants prometteurs qui ont réutilisé les connaissances acquises lors de précédents ateliers (compost,...).

## Certificat d'immatriculation

### Le saviez-vous ?

Pour effectuer une demande de certificat d'immatriculation, lors de l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules) : Annuaire des garages

## La journée **défense et citoyenneté**

L'attestation de recensement (pour les jeunes ayant 16 ans), établie en mairie, vous est demandée pour passer les examens (BAC, CAP...), le permis de conduire... La mairie transfère la déclaration (conformément au calendrier des envois soit tous les 4 mois) via la plateforme PECOTO.

Après l'envoi des fichiers, le Centre du service national de Rouen envoie la convocation à la journée défense et citoyenneté dans un délai de 8 mois minimum.

## La délivrance des **Données** **Cadastrales**

### Vous souhaitez obtenir un extrait du plan cadastral ?

Vous pouvez obtenir ces informations depuis votre domicile, sur votre ordinateur, en consultant le site [cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr).

Vous pourrez ainsi :

- consulter gratuitement et imprimer des extraits de plan normalisés ou non aux formats A3 et A4 ;
- commander les feuilles de plan cadastral et payer en ligne par carte bancaire.

### Vous souhaitez obtenir un relevé de propriété de l'un de vos biens ?

Vous pouvez vous rendre sur la messagerie sécurisée de votre espace en ligne ([cadastre.gouv.fr](http://cadastre.gouv.fr)) et déposer une demande en mentionnant les informations suivantes :

- le nom du propriétaire ;
- le nom de la commune ;
- la référence parcellaire.

### Vous pouvez obtenir un relevé de propriété du bien d'un tiers ?

Vous pouvez télécharger l'imprimé 6815-EM-SD à partir de la barre de recherche du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (ou sur google), le remplir et ensuite le déposer sur la messagerie sécurisée.

### Si vous ne disposez pas d'un accès internet

Vous pouvez vous adresser au **Service des impôts foncier de Chartres au 02 37 18 70 83**

Les relevés de propriété vous seront remis dans un délai d'environ huit jours (aucun envoi postal ne sera assuré).



## ATEL

Le gouvernement a adopté, au travers du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la généralisation des Points Conseil Budget.

Un Point Conseil Budget doit accompagner les personnes confrontées à des difficultés financières et concourir à la prévention du surendettement et du malendettement :

- proposer un conseil gratuit et confidentiel à toutes les personnes souhaitant se renseigner pour améliorer la gestion de leur budget
- mieux prévenir le surendettement
- développer l'éducation budgétaire.

C'est un lieu ouvert à tous, dans lequel un professionnel propose des conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion du budget.

L'Association Tutélaire d'Eure-et-Loir (ATEL) a été labellisée le 29 juillet 2019 par la préfecture d'Eure-et-Loir représenté par le directeur Départemental de la Cohésion Sociale.

5, rue du Petit Réau  
CS 30039 Lèves  
28305 MAINVILLIERS Cedex  
06 08 86 85 90  
[pcb@atel28.fr](mailto:pcb@atel28.fr)  
[www.asso-tel.fr](http://www.asso-tel.fr)

## ANFR

### LA MISE EN PLACE DE LA 4G PEUT PERTURBER PONCTUELLEMENT

### LA RECEPTION DE LA TNT

Les opérateurs de téléphonie mobile développent leurs services de 4<sup>e</sup> génération sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, le déploiement de la 4G peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

Vous pouvez contacter  
l'Agence Nationale des  
Fréquences  
[Assistance.recevoirlatnt.fr](http://Assistance.recevoirlatnt.fr) ou  
par téléphone au  
09 70 81 88 18  
(appel non surtaxé)